



Compte-rendu du Conseil d'Administration du Lycée Français Alioune Blondin Beye

Date : 23 Octobre 2023

Lieu : Salle polyvalente

Présents

Membres du CA :

Mr Idalecio Mota (*Président*)
Mme Elise Fenart (*Vice-Présidente*)
Mme Indira Campos (*Secrétaire-adjointe*)
Mr Philippe Resseguier (*Trésorier*)
Mme Nuria de Oliveira Kruse (*Vice-Trésorière*)
Mr Nelson Vieira (*Membre CA*)
Mr Ahmad El Kara (*Membre CA*)
Mr Samuel Chivukuvuku (*Membre CA*)

Invités

Mr. René Quirin (*Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle, Ambassade de France*)
Mr Laurent Bengué (*Proviseur*)
Mr Willy Stienne (*Directeur Administratif et Financier*)
Mme Carine Dossou-Gbété (*Directrice du Primaire*)

Représentée

Mme Dominique Somet (Secrétaire), pouvoir donné pour la présente séance à Mme Elise Fenart

Réunion statutaire tenue mensuellement dans le cadre du suivi de la gestion administrative et pédagogique du Lycée.

Ordre du jour

1. Point sur la situation des démissions et stratégie mise en place pour y pallier
2. Présentation des scénarios financiers pour le prochain budget
3. Divers

Propos introductifs



L'Ambassade de France représentée par Mr René Quirin a fait part aux membres du Conseil d'Administration de quelques inquiétudes des parents qui ont été remontées à l'ambassade et a exprimé le besoin d'améliorer d'avantage la communication entre l'école et les parents. Mr. René a aussi noté le besoin du CA de fixer des règles claires sur les conflits d'intérêts pour que cela n'alimente pas de rumeurs.

1. Point sur la situation des démissions et stratégie mise en place pour y pallier

Secondaire:

- Les parents s'alarment à cause des plus récentes démissions, et du fait qu'il y a eu de nombreuses absences l'année dernière. Plusieurs emails et demandes de rencontres avec les profs et les membres du CE/CA ont été reçues.
- Il s'avère qu'en terme de recrutement, pendant l'été, la Direction de l'école est allée au-delà des besoins, en mathématiques et en Français, ce qui a permis de dédoubler certaines classes.

Français :

- 2 enseignants (en demi-temps chacun) ont démissionné pour des raisons différentes et hors du contrôle de l'école.
- L'école a besoin de 4 titulaires en temps plein (20 heures chacun) pour couvrir les classes actuelles selon les normes de l'AEFE.
- Il y a actuellement 4 postes (y compris une nouvelle enseignante Mme Massala qui arrivera physiquement à la rentrée début novembre mais a déjà commencé à travailler depuis septembre. Son retard est dû à des questions de visa.

Portugais :

- 1 enseignante en mi-temps a démissionné.
- Les 10 heures de cours par semaine seront réparties entre les professeurs actuels.

Prochains pas immédiats :

1. Le Proviseur communiquera au plus vite aux parents sur cette question
2. La Direction tiendra aussi une réunion avec les représentants des parents
3. La Direction continuera la recherche de remplaçants de Français et de portugais et pour éventuels dédoublements
4. Suggestions du CA pour futures recrutements :
 - a. Diffuser sur toute la communauté française via ambassade, VEA et CEFA
 - b. Utiliser une entreprise de RH spécialisée en head hunting



Primaire :

- 1 enseignante CE2 malade, évacuée, absence longue durée. Remplaçant installé dans la classe et semble bien fonctionner, mais parents inquiets des disparités avec d'autres classes, et doit être encore accompagné par la Directrice.
- 1 enseignante est malade pour 1 mois, remplacée par un ex stagiaire, mais qui semble très bien.

Prochain pas immédiat :

1. Une réunion sera organisée par la Directrice avec les parents de la classe de CE2 concernés pour introduire
2. Recrutement "permanent" pour reconstituer le vivier des remplaçants

2. Présentation des scénarios financiers pour le prochain budget

Les simulations/propositions préparées par le DAF sont approuvées à l'unanimité :

- **Primes exceptionnelles de rattrapage économique de septembre à décembre 2023** : une prime de 30% pour les personnels non enseignants et une prime de 20% pour les personnels enseignants et administratif.
- **Heures supplémentaires et primes aux enseignants en contrat local** : non augmentées depuis 2017. Revalorisation sur la base des augmentations de salaires historiques 2017-2023.
 - Heures supplémentaires : -
 - 15200 Kz pour les enseignants
 - 9400 Kz pour les administratifs
 - 4900 Kz pour les autres (maintenance/surveillants/ASEM)
 - Avec l'ajout d'une bonification de +50% pour travail de nuit/WE et jour férié
 - Primes aux enseignants (primes annuelles)
 - Prime des professeurs principaux : 1 000 000 Kz
 - Prime de suivi des élèves : 1000 000 Kz
 - Indemnités de mission : 1 000 000 Kz
- **Logement des profs à l'école** : Les loyers des logements au sein de l'école sont largement au-dessus du prix du marché. Un alignement de ces loyers avec le prix du marché est accepté.

Type	Surface en m2	Loyers modifiés
3	108	790
1	38	300
2	75	590
1	55	430
1	38	300
1	44	350
1	55	430
2	58	460
2	78	615



- Abattement du loyer sous réserve de services rendus : Pour les personnels de catégorie A (proviseur, directrice), un abattement, sous réserve de services rendus, est justifié par le fait que le personnel en place fait plus que son devoir contractuel et s'astreint de lui-même pour répondre à toutes sortes de situations. Le but est de reconnaître et valoriser cette attitude personnelle. Un abattement de 30% est approuvé.

4. Divers

- Revalorisation de la grille de salaires locaux en vue du budget 2024

Le Président, Idalecio Mota

Idalecio Mota
